

Problème Sûr, mais pas avec une assurance tous risques !



Association pour le travail ouvert avec les enfants
et les jeunes du canton de Berne (voja)

Contenu

1. Introduction thématique / Fondements	3
2. Domaines politiques concernés	5
3. Potentiel / Défis et problèmes	6
4. Valeurs / attitudes / exigences	6
5. Pertinence par rapport aux objectifs d'impact ASIV	7
6. Prestations de l'OKJA	7
7. Avantages concrets	8
8. Bonnes pratiques	9



Contact

Association pour le travail ouvert avec
les enfants et les jeunes du canton de
Berne Sandstrasse 5
3302 Moosseedorf
076 830 10 92
info@voja.ch www.voja.ch

Mentions légales

Publié : juillet 2020
Version : 1

Timo Huber, DOK Ville de Berne
Simeon Gehri, Animation enfance et jeunesse
ouverte Niesen

Problématiques et gestion des problématiques

L'association voja entend par « enjeu » un thème concret ou un défi qui revêt une importance particulière pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AEJM) dans le canton de Berne.

En mettant en place une gestion des enjeux (gestion des thèmes), l'association voja a créé un instrument qui permet de mettre en lumière les thèmes importants liés à l'AEP dans le canton de Berne et d'encourager la participation à tous les niveaux de l'association. En outre, les enjeux doivent aider les professionnels de l'AEP et les responsables stratégiques dans les communes à relever le plus tôt possible les défis sociaux et à trouver rapidement les meilleures solutions avec des exemples de mise en œuvre tirés de la pratique.

Remarque importante : un thème est en constante évolution. Il ne prétend pas être exhaustif.

Les personnes intéressées disposant d'un savoir-faire sur la question traitée sont invitées à s'impliquer et à contribuer à la mise à jour de celle-ci.

thématische Introduction / Fondement

La question « En sécurité, mais pas avec une assurance tous risques » traite du conflit entre la sécurité ou le cadre juridique/social et la gestion des libertés et des nouveaux défis auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes. La compétence en matière de risques joue ici un rôle important.

En sécurité, mais pas avec une assurance tous risques !

L'activité physique et le jeu sont des éléments importants pour le développement global des enfants. « Ils ne peuvent être considérés indépendamment d'autres domaines psychiques tels que la pensée, les émotions ou le comportement social » (Engel et al. 2013 : 10). « Plus les expériences motrices sont riches et variées pendant l'enfance, plus la sécurité dans les mouvements sera grande à l'adolescence et à l'âge adulte » (Högger 2018 : 16). Il est donc essentiel pour le développement cognitif et moteur que les enfants puissent s'essayer à différentes activités et se confronter à des défis afin de découvrir leurs propres forces et limites

. Ce n'est que dans un contexte qui leur offre des défis appropriés que les enfants sont en mesure de progresser. Dans ce contexte, « relever des défis appropriés » signifie également prendre des risques calculés, c'est-à-dire relever des défis qui dépassent légèrement les capacités actuelles de l'enfant (cf. ibid. 2018 : 16). Ces expériences élémentaires de situations dangereuses permettent aux enfants de développer leur capacité à évaluer les risques.

Le Bureau de prévention des accidents (BPA) définit la compétence en matière de risques comme l'interaction entre la conscience des dangers et la capacité à se contrôler soi-même (cf. BPA 2020). La conscience des dangers décrit la capacité à percevoir les dangers et à les évaluer de manière appropriée. La capacité d'autocontrôle permet de faire face aux dangers de manière appropriée et d'adapter son comportement (ibid.). « Les enfants compétents en matière de risques savent ce qu'ils peuvent s'imposer et ce dont ils sont capables sans se mettre en danger. Ils abordent les nouveaux défis avec prudence. Ils savent quand ils doivent abandonner ou modifier un projet et quand ils doivent se retirer d'une situation risquée. Si nécessaire, ils peuvent demander de l'aide de manière ciblée ou modifier une situation donnée afin de la rendre maîtrisable » (Engel et al. 2013 : 11). Afin de promouvoir la compétence en matière de risques, le BFU estime donc important que les aires de jeux ne présentent aucun danger que les enfants ne peuvent pas ou difficilement reconnaître. Cependant, les dangers aux conséquences mineures augmentent la valeur ludique, de sorte que les aires de jeux correspondantes « offrent la possibilité d'apprendre à gérer les dangers » (ibid. 2013 : 10).

Le développement de la compétence en matière de risques chez les enfants et les adolescents dépend des conditions dans lesquelles ils grandissent (famille, école, formation, loisirs), qui sont influencées par les prescriptions légales et sociales, les normes et les valeurs. Il est important que les enfants et les adolescents acquièrent au cours de leur développement une approche consciente de ces règles, normes et valeurs et qu'ils sachent pourquoi et comment elles ont vu le jour. Ils sont ainsi en mesure de les comprendre, de les remettre en question si nécessaire et de contribuer à les façonner. Dans le monde du travail en particulier, on recherche aujourd'hui de plus en plus des solutions créatives ainsi que des collaborateurs flexibles, autonomes et capables de réfléchir par eux-mêmes.

La flexibilité, l'autonomie et la libre pensée sont des compétences qui doivent être acquises petit à petit dès l'enfance et l'adolescence.

Les adolescents et les jeunes adultes doivent pouvoir décider de manière autonome de leur projet de vie individuel et avoir la possibilité de le réaliser. Sur le chemin vers l'indépendance, il est important qu'ils disposent d'espaces de liberté dans lesquels ils peuvent vivre leurs besoins spécifiques et leur différence par rapport au monde des adultes (cf. DOJ 2018 : 3). L'apprentissage et le développement exigent toujours une certaine disposition à prendre des « risques ». Par risques, on entend ici des défis calculables et non imprudents (cf. Högger 2018 : 16). Chez les adolescents et les jeunes adultes en particulier, les comportements qui comportent un certain degré de risque sont essentiels à la formation d'une identité marquée par l'indépendance. Dans la pédagogie par l'expérience, on parle de « prise de risques » dans le cadre d'un tel processus d'apprentissage et le « modèle de la zone d'apprentissage » a été élaboré. Le message principal du modèle de la zone d'apprentissage est le suivant : les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ont besoin d'expériences en terrain inconnu. Pour pouvoir apprendre et se développer, ils doivent quitter leur « zone de confort » pour entrer dans la « zone d'apprentissage ». Dans cette zone, ils ne se sentent plus en sécurité sans restriction et sont confrontés à des choses nouvelles et inconnues, ce qui peut parfois les déstabiliser. Grâce aux expériences vécues dans la « zone d'apprentissage », les enfants, les adolescents et les jeunes adultes élargissent leur horizon et le domaine dans lequel ils se sentent à l'aise et en sécurité.



Modèle des zones d'apprentissage (source : <https://www.drudel11.ch/ueber-uns/erlebnispaedagogik/>)

Les ressources latentes remontent à la surface et de nouvelles perspectives et solutions apparaissent (cf. Zuffellato et Kreszmeier 2007 : 81).

Il ne s'agit donc pas, tant pour les enfants que pour les adolescents et les jeunes adultes, de minimiser les risques, mais d'optimiser leurs compétences en matière de risques grâce à un soutien approprié. Le rapport entre les compétences, les préoccupations et les besoins personnels d'une part, et les exigences et influences extérieures d'autre part, est la mesure de la sécurité individuelle. Selon le modèle pédagogique risflecting® (voir également : www.risflecting.at), les individus doivent être « capables d'assumer la responsabilité d'expériences hors du commun et d'utiliser ainsi leur potentiel de manière profitable pour leur croissance individuelle et collective » (Rohr 2018 : 9).

Le travail ouvert avec les enfants et les jeunes peut offrir aux enfants et aux adolescents de tels espaces de liberté / d'expérience et contribuer à promouvoir la compétence en matière de risques.

Domaines politiques concernés

Politique de l'enfance et de la jeunesse

- Créer et maintenir des conditions-cadres adaptées aux enfants et aux jeunes.
- Offrir des espaces de liberté aux enfants et aux adolescents.
- Protection, promotion et participation des enfants et des jeunes.

Politique éducative

- Soutenir le développement personnel par des processus éducatifs informels (processus éducatifs extrascolaires) et l'autonomisation.
- Offrir aux enfants de bonnes bases pour leur développement cognitif et moteur.
- Soutenir les enfants, les adolescents et les jeunes adultes dans leur développement.
- Offrir/développer des espaces de liberté physique et mentale comme terrains d'apprentissage sur le chemin vers l'autonomie.

Politique sociale

- Promouvoir l'égalité des chances grâce à des espaces de liberté ouverts et accessibles à tous et à l'accompagnement nécessaire.

Politique de santé

- Promouvoir la compétence en matière de risques en autorisant la prise de risques et l'échec.
- Promouvoir l'autodétermination et la compétence en offrant des espaces d'expérimentation.

Politique culturelle

- Offrir des espaces d'expérience pour promouvoir la culture des enfants et des jeunes.
- Permettre l'évolution de la vie culturelle.

Potentiel / Défis et problèmes

Potentiel	Défis et problèmes
<ul style="list-style-type: none">■ Inciter les enfants, les adolescents et les jeunes adultes à réfléchir aux normes, aux structures et aux valeurs de la société et à la possibilité de contribuer à façonner la communauté.■ L'espace social est animé et utilisé de manière créative ; les enfants, les adolescents et les jeunes adultes s'approprient cet espace et le transforment.■ Promotion de la participation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en leur permettant d'exprimer et de mettre en œuvre leurs préoccupations dans un cadre approprié.■ Promotion des capacités cognitives et motrices.■ Développement de citoyens responsables, réfléchis et engagés.■ Renforcement de l'engagement bénévole.■ Relève pour la politique locale.■ Plus de sécurité pour les tuteurs légaux grâce à l'accompagnement d'un spécialiste.	<ul style="list-style-type: none">■ Offrir aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes, dans leur environnement, des situations risquées qui les mettent au défi, mais qui restent calculables ; ne pas s'exposer à des accusations de négligence (permettre la prise de risques sans enfreindre les conditions légales).■ Compréhension de la population pour les projets de vie individuels et diversifiés.■ Tension entre le cadre juridique et les possibilités d'expérience.

Valeurs / Attitudes / Exigences

- Avoir confiance dans les compétences des enfants et des jeunes et les encourager dans leurs actions.
- Offrir un espace d'expérience, de découverte et d'expérimentation afin d'encourager l'engagement volontaire, la pensée indépendante et l'autonomie.
- Offrir aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes une deuxième, troisième et quatrième chance afin de ne pas rompre la relation entre eux et la personne qui les éduque.
- Appliquer le principe d'ouverture, y compris en matière de résultats et de processus.
- Respecter le principe du volontariat.
- Accepter les moments de crise comme importants et instructifs (conduit au changement / à l'épanouissement).
- Accepter l'échec et encourager ainsi le sens des responsabilités.

Pertinence par rapport aux objectifs d'impact ASIV *

Grâce à l'accès à des espaces d'expérience et de découverte et à l'accompagnement dans ces espaces...

... la **socialisation** des enfants, des adolescents et des jeunes adultes est stimulée, car ils sont confrontés à différentes situations et idées lorsqu'ils agissent dans ces espaces.

... la **participation** des enfants, des adolescents et des jeunes adultes est encouragée, car ils agissent sans se limiter à un processus ou à un résultat précis, mettent en œuvre leurs idées et leurs projets, développent leur autonomie, se créent leur propre espace de liberté et peuvent le façonner.

... la **culture des enfants et des jeunes** est renforcée, car les enfants, les adolescents et les jeunes adultes trouvent des espaces pour réaliser leurs idées individuelles et les processus sont délibérément conçus sans résultat prédéfini.

... des **conditions-cadres adaptées aux enfants et aux jeunes** sont encouragées. Une réflexion est menée sur les dispositions légales qui limitent en partie les expériences et les aventures et nécessitent donc des solutions créatives. Un rôle de médiation est alors joué entre ceux qui définissent le cadre et ceux qui le remplissent.

*Ordonnance sur les offres d'intégration sociale, canton de Berne (GSI)

Prestations de l'OKJA

- Offrir des espaces (d'expérience) sans exposer les enfants et les jeunes à des risques ou à des situations inappropriées par négligence.
- Évaluer quand les défis sont appropriés et quand les limites sont dépassées ; adapter les défis à l'âge et aux capacités des enfants et des jeunes (des informations sur les questions juridiques sont disponibles, par exemple, dans le livre « Alles was Recht ist. Rechtshandbuch für Jugendarbeitende » (Tout ce qui est légal. Manuel juridique pour les travailleurs sociaux auprès des jeunes) publié par okaj Zurich).
- Offrir des possibilités de participation et de consultation.
- Médiation entre les préoccupations non conventionnelles des jeunes et les attentes en matière de sécurité, de politique, d'administration et de population.
- Accompagnement ouvert des enfants et des jeunes.
- Création d'espaces ouverts, de lieux de rencontre et de possibilités de participation pour les enfants et les jeunes.

Avantages concrets de l'

pour les enfants / jeunes

- Acquisition de compétences en matière de risques en prenant des « risques calculés ».
- Promotion des capacités motrices et cognitives.
- Les spécialistes de l'OKJA peuvent aider les enfants / adolescents à réaliser leurs projets qui ne trouvent pas leur place ailleurs (p. ex. à l'école, dans la famille).
- Des espaces et des lieux sont créés et entretenus pour que les enfants et les adolescents puissent s'essayer à de nouvelles choses et relever des défis.
- De nombreuses possibilités d'expériences variées pour les intérêts les plus divers.

pour les communes / la société

- La sécurité que les processus ouverts sont accompagnés.
- Formation de personnes actives, réfléchies, engagées et capables de gérer les risques.
- Peu de règles incitent les gens à négocier (effet social de la cohabitation).

Bonne pratique

« Heiwäg »

Le projet « Heiwäg » existe dans toute la Suisse. Des jeunes sont déposés en groupe à 80 kilomètres de leur lieu d'origine. L'objectif est de rentrer chez eux en quatre jours avec une somme d'argent fixe et d'organiser leur hébergement et leurs repas en cours de route. Ce projet permet au groupe de développer son autonomie, sa responsabilité, sa motivation et sa cohésion.

Divers centres spécialisés dans le travail ouvert avec les enfants et les jeunes dans toute la Suisse, par exemple :

«Heiwäg» Worb

Äusserer Stalden 3
3076 Worb
info@jugendarbeit-worb.ch www.jugendarbeit-worb.ch

[angebote/heiwag](http://www.jugendarbeit-worb.ch/angebote/heiwag)

«Heiwäg 3065» Bolligen / Ittigen

Service spécialisé pour l'enfance et la jeunesse

Bolligen Kirchstrasse 12a
3065 Bolligen
031 921 21 89

<https://www.kijufa.ch/bolligen/in-den-ferien/hei-waeg-3065/>

«Vor_Park» Muttachstrasse, Berne

Le «Vor_Park» est une utilisation temporaire du terrain en friche situé près de la Muttachstrasse, qui durera jusqu'à fin 2020. Le travail ouvert avec les jeunes s'engage dans le Vor_Park pour une participation active des jeunes à l'espace public et, en étroite collaboration avec l'association Vor_Park, anime ce site polyvalent.

Association responsable du travail ouvert avec les jeunes de la ville de Berne, TOJ

Travail jeunesse Berne Centre Bureau
jeunesse Schlossstrasse
Schlossstrasse 122
3007 Berne <https://vorpark.ch/der-vor-park/>

[vor_park/](https://vorpark.ch/der-vor-park/)

Aire de jeux « Längmuur », Berne

L'aire de jeux Längmuur est une aire de jeux d'aventure située directement au bord de l'Aar, qui offre de nombreuses possibilités d'expériences. Elle est toujours accessible et praticable.

Aire de jeux Längmuur

Langmauerweg 20a 3011
Berne
laengmuur@spieleninbern.ch

www.spieleninbern.ch/index.php/spielangebote/spielplatz-laengmuur

Aire de jeux Schützenweg, Berne

L'aire de jeux Schützenweg est une aire de jeux d'aventure située au cœur du quartier et offrant une multitude d'expériences. Elle est accessible et utilisable à tout moment.

Aire de jeux Schützenweg

Allmendstrasse 21
3014 Berne
spili@lorraine.ch

www.spieleninbern.ch/index.php/spielangebote/spielplatz-am-schuetzenweg

Chantier pour enfants à Bienne

Le chantier pour enfants situé sur le grand terrain temporairement utilisé « Terrain Gurzelen » à Bienne offre aux petits et aux grands de nombreuses possibilités de construction selon leurs propres idées et souhaits. L'utilisation des machines y est enseignée et les capacités et compétences sont développées grâce à l'action personnelle.

Centres culturels pour jeunes (partiellement) autonomes / Clubs de jeunes

Une équipe composée d'adolescents et de jeunes adultes bénévoles loue un local / un centre et en gère de manière autonome l'aménagement, le bâtiment et le fonctionnement. L'OKJA apporte son soutien et sert d'intermédiaire si nécessaire.

Chantier pour enfants Bienne

Sonnhalde 1
2502 Bienne
info@kinderbaustelle.ch

<https://www.kinderbaustelle.ch/>

Par exemple :

Gaskessel Bern

Sandrainstrasse 25
3007 Berne, Suisse

Travail jeunesse et socioculturel
Joëlle
Dinichertjugendarbeit@gaskessel.ch
031 372 49 00

www.gaskessel.ch

Opposition Discothèque

Berne Philippe
Eggenschwiler Directeur
info@einspruch-bern.ch

www.einspruch-bern.ch

Sources

- Bureau de prévention des accidents (BPA). 2020. Document web.
<https://www.bfu.ch/de/ratgeber/risikokompetenz> (consulté le 29/06/2020).
- Fédération suisse des activités de jeunesse en milieu ouvert (DOJ). 2018. Activités de jeunesse en milieu ouvert en Suisse. Bases pour les décideurs et les professionnels. Berne : DOJ.
- Engel, Manfred et al. 2013. Espaces de jeu – Conseils pour la planification et l'aménagement d'espaces de vie et de jeu sûrs et attrayants. Berne : bpa – Bureau de prévention des accidents.
- Högger, Dominique. 2018. Les enfants grandissent en prenant des risques. laut & leise 1. Magazine des services de prévention des addictions du canton de Zurich : 16.
- Rohr, Urs. 2018. Sache ce que tu fais. laut & leise 1. Magazine des services de prévention des addictions du canton de Zurich : 8-10.
- Zuffellato, Andrea et Kreszmeier, Astrid Habiba. 2007. Lexikon Erlebnispädagogik. Theorie und Praxis der Erlebnispädagogik aus systemischer Perspektive. Augsbourg : Ziel.



Kanton Bern
Canton de Berne

L'association voja bénéficie du soutien financier
par la Direction de la santé publique, de la prévoyance sociale
et de l'intégration du canton de Berne (GSI).

Verband offene
Kinder- und Jugendarbeit
Kanton Bern

voja

